

Le Stalexique



Saint Alexis
des **Monts**

JOURNAL MUNICIPAL Volume 37 | Numéro 01 | Janvier - Février 2023



Dans ce numéro

Mot du maire	2
Sommaire des décisions du conseil municipal	6
Informations municipales	8
Place aux organismes	20

© Catherine Rondeau
Coeur mitaine rouge

**"Axé sur
le bonheur"**



Aleximontoises, Aleximontois,

À ce moment-ci de l'année, nous nous préparons à vous acheminer votre compte de taxes annuel et celui-ci est déterminé en fonction des prévisions budgétaires qui ont été adoptés en décembre 2022.

Évidemment, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous devons imposer une augmentation de taxes. La préparation du budget 2023 n'a pas été de tout repos puisque l'inflation connue dans la dernière année influence grandement les dépenses engendrées par les différents services municipaux.

Toujours dans un objectif d'organiser et maintenir un milieu de vie gratifiant pour tous, par des services municipaux de qualité optimale, le conseil municipal a analysé ce qui pouvait être réduit comme dépenses sans impacter les services offerts.

Afin de réduire les impacts économiques actuels et futurs, sachez que nous étudions également la possibilité d'effectuer certains regroupements au niveau de certains services avec des municipalités de proximité, sans que cela n'affecte la qualité des services offerts pour notre territoire, mais en tentant de trouver des opportunités intéressantes pour le bien de tous.

Nous avons prévu également réaliser certains investissements selon une vision d'avenir et dans l'objectif d'augmenter notre autonomie et de réduire les dépenses à court, moyen ou long terme. Afin de connaître les détails du budget 2023 ainsi que les changements apportés au niveau des taxes, je vous invite à consulter les pages suivantes.

Étant très conscient des efforts financiers qui vous sont demandés dans ce contexte très particulier, le conseil municipal a décidé de procéder à un changement au niveau des versements exigibles pour le compte de taxes. À compter de 2023, vous pourrez procéder au paiement de vos taxes par le biais de 4 versements (dans la mesure où vous étiez déjà admissible aux 3 versements selon la réglementation) et ainsi faciliter la répartition dans le temps des montants exigibles. (Voir le détail des dates de versement à la page 9)

2023 amène aussi l'arrivée du bac brun dans toute la Mauricie. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un grand changement qui ne se fera pas sans heurt, mais l'obligation est présente et devons suivre le mouvement pour préserver notre environnement. Plus de détails sur la livraison et le déploiement de cette nouvelle collecte vous sera communiqué.

Soyez assurés que nous travaillons forts à réduire les impacts pour le contribuable tout en souhaitant maintenir le même niveau de service et en continuant d'innover pour que Saint-Alexis-des-Monts demeure un endroit « Axé sur le bonheur ».

Michel Bourassa, maire

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

Nous vous invitons à consulter le document complet des faits saillants des prévisions budgétaires sur notre site web à l'adresse : www.saint-alexis-des-monts.ca dans la rubrique "Centre documentaire".

Des prévisions budgétaires difficiles compte tenu d'un contexte économique particulier...

L'inflation connue par les citoyens dans l'achat de biens de tous les jours se reflète aussi dans les achats quotidiens de la municipalité. Pensons uniquement au prix de l'essence/diesel qui influence grandement nos activités dans nos opérations de déneigement et nos travaux, la hausse des différents produits que nous devons nous procurer pour l'entretien de notre flotte de véhicules, etc.

Cette inflation se reflète également chez les différents fournisseurs avec lesquels la municipalité doit composer, soit les services de sécurité publique pour le service de police (Sûreté du Québec) ou bien les services requis par le biais de la MRC, notamment les quotes-parts pour les différents services (urbanisme, schéma de couverture incendie, cour municipale, etc.).

Notons qu'en 2023, le service d'évaluation de la MRC devra effectuer une mise à jour importante du rôle ce qui engendre des frais majeurs supplémentaires, mais nécessaires et obligatoires.

Devant la **pénurie de main-d'oeuvre** et la hausse importante du coût de la vie, la municipalité doit aussi considérer à procéder à certains ajustements salariaux, **notamment afin de faciliter le recrutement, maintenir son personnel en place et demeurer compétitif**, mais surtout afin de pouvoir continuer à offrir ces nombreux services et éviter d'avoir l'obligation de se tourner vers des sous-traitants externes (si la main-d'oeuvre est manquante) et engendrer des coûts encore beaucoup plus importants dans le futur.



Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

Tableau de comparaison des taxes foncières et des compensations pour les services municipaux

	<u>2023</u>	<u>2022</u>	<u>2021</u>
FONCIÈRE GÉNÉRALE	0.83 \$	0.76 \$	0.76 \$
EAU POTABLE	205.00 \$	205.00 \$	225.00 \$
MATIÈRES RÉSIDUELLES (ORDURES MÉNAGÈRES, MATIÈRES RECYCLABLES ET COMPOSTABLES)			
Permanent	212.00 \$	152.00 \$	150.00 \$
Saisonnier	212.00 \$	152.00 \$	135.00 \$
EAUX USÉES	230.00 \$	215.00 \$	230.00 \$
Bac de compostage (tarif unique)	50.00 \$		

Impact financier pour une maison moyenne (à titre d'exemple)

Maison avec une évaluation de 140 000 \$ avec tous les services

	2023	2022	Écart en \$
Taux de foncière générale :	1 162 \$	1 064 \$	98 \$
Eau potable :	205 \$	205 \$	- \$
Eaux usées :	230 \$	215 \$	15 \$
Ordures, recyclage et compostage :	212 \$	152 \$	60 \$
	1 809 \$	1 636 \$	173 \$

Cela représente une hausse moyenne de 10.6 %

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2023 ET PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025



Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - FONCTIONNEMENT

	2023	2022	Écart en \$	Écart en %
REVENUS :				
Taxes	4 460 407 \$	3 924 314 \$	536 093 \$	13.66%
Paiement tenant lieu de taxes	401 117 \$	400 922 \$	195 \$	0.05%
Services rendus	391 438 \$	346 268 \$	45 170 \$	13.04%
Impositions de droits	475 000 \$	270 000 \$	205 000 \$	75.93%
Amendes, pénalités et autres revenus	83 800 \$	81 200 \$	2 600 \$	3.20%
Revenus de transferts	462 833 \$	657 715 \$	(194 882) \$	-29.63%
Total des revenus	6 274 595 \$	5 680 419 \$	594 176 \$	10.46%
DÉPENSES :				
Administration générale				
Charges	1 020 667 \$	867 514 \$	153 153 \$	17.65%
Amortissement comptable	21 597 \$	20 689 \$		
Total :	1 042 264 \$	888 203 \$		
Sécurité publique				
Charges	629 779 \$	586 981 \$	42 798 \$	7.29%
Amortissement comptable	68 050 \$	66 185 \$		
Total :	697 829 \$	653 166 \$		
Transport routier				
Charges	1 830 839 \$	1 570 738 \$	260 101 \$	16.56%
Amortissement comptable	338 951 \$	333 187 \$		
Total :	2 169 790 \$	1 903 925 \$		
Hygiène du milieu				
Charges	1 148 271 \$	945 528 \$	202 743 \$	21.44%
Amortissement comptable	364 853 \$	362 967 \$		
Total :	1 513 124 \$	1 308 495 \$		
Santé et Bien-être				
Charges	50 667 \$	50 055 \$	612 \$	1.22%
Amortissement comptable	14 163 \$	14 163 \$		
Total :	64 830 \$	64 218 \$		
Aménagement, urbanisme et développement				
Charges	392 852 \$	391 652 \$	1 200 \$	0.31%
Amortissement comptable	6 108 \$	5 641 \$		
Total :	398 960 \$	397 293 \$		
Loisirs et Culture				
Charges	683 702 \$	566 899 \$	116 803 \$	20.60%
Amortissement comptable	110 499 \$	95 137 \$		
Total :	794 201 \$	662 036 \$		
Frais de financement	152 434 \$	117 886 \$	34 548 \$	29.31%
Autres activités financières et affectations				
Charges	365 384 \$	583 166 \$	(217 782) \$	-37.34%
Amortissement comptable	(924 221) \$	(897 969) \$		
Total :	(558 837) \$	(314 803) \$		
Total des dépenses	6 274 595 \$	5 680 419 \$	594 176 \$	10.46%

DIFFÉRENTS PROJETS D'INVESTISSEMENTS SERONT AMORCÉS OU SE POURSUIVENT

Achat d'équipements et véhicules lourds

- Achat d'une mini-pelle mécanique
- Achat d'une benne-chauffante pour rapiéçage d'asphalte
- Achat d'une remorque et d'un tracteur pour la collecte des ordures (projet 2023-2024)
- Achat de conteneurs et remorque pour effectuer le transport des matières de l'écocentre en régie interne

Achat d'équipements pour améliorer le travail du service incendie

- Renouvellement des équipements (appareils respiratoires) du service incendie



Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - INVESTISSEMENTS

	2023	2022
REVENUS & AFFECTATIONS :		
Fonds général	208 484 \$	277 429 \$
Revenus de transferts	1 406 638 \$	3 981 629 \$
Financement à long terme - actv. Invest.	1 695 585 \$	1 413 233 \$
Contributions de promoteurs et autres	294 000 \$	185 401 \$
Affectations, excédent accumulé, réserves et fonds réservés	512 000 \$	101 000 \$
Total des revenus	4 116 707 \$	3 315 316 \$
INVESTISSEMENTS		
Administration générale	13 000 \$	3 800 \$
Sécurité publique	133 800 \$	18 400 \$
Transport routier	1 708 406 \$	4 564 488 \$
Hygiène du milieu	550 000 \$	63 900 \$
Santé et Bien-être	1 639 585 \$	120 000 \$
Aménagement, urbanisme et développement	4 000 \$	- \$
Loisirs et Culture	67 916 \$	1 188 104 \$
Total des dépenses	4 116 707 \$	3 315 316 \$

DIFFÉRENTS PROJETS D'INVESTISSEMENTS SERONT AMORCÉS OU SE POURSUIVENT

Divers investissements aux bâtiments municipaux (ajout ou maintien), soit :

- Travaux majeurs d'amélioration de la ventilation/climatisation ainsi que la toiture au CLSC
- Poursuite du projet à l'ancienne école Ste-Élisabeth - Travaux d'aménagement et de mise aux normes du bâtiment pour les locaux permanents du CPE

Améliorations aux parcs et espaces verts :

- Ajout d'améliorations aux aménagements paysagers existants
- Ajout d'éclairage pour embellir le noyau villageois
- Éléments d'ombrage pour le Complexe sportif Aurèle-Plante

Améliorations/réfections aux infrastructures routières (incluant aqueduc, égout)

- Travaux du rang Baril – poursuite des travaux 2022
- Travaux de réfection majeure de la rue Notre-Dame (financé par la TECQ)
- Différents tronçons routiers (Rang Lac Caché, du Moulin, Rang du Lac-à-Jos-Bob, Saint-Jean, Chemin Vallée – portion municipale)

PREVISIONS BUDGETAIRES 2023 ET PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS 2023-2024-2025

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALEXIS-DES-MONTS

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Description des projets	2023	2024	2025
Mini-pelle mécanique	140 000 \$		
Benne chauffante-alphatage	100 000 \$		
Pelle mécanique		500 000 \$	
Pépine		225 000 \$	
Remorque et camion à ordures	450 000 \$		
Chariot élévateur	10 000 \$		
TOTAL - VÉHICULES, MATÉRIEL ROULANT, MACHINERIE	700 000 \$	725 000 \$	- \$
Matériel informatique	8 000 \$	3 000 \$	3 000 \$
Module-mobilité urbanisme	4 000 \$		
Mobilier-local archives		30 000 \$	
Divers équipements - Service incendie	13 800 \$	15 000 \$	15 000 \$
Projet appareil respiratoire - SSI	120 000 \$		
Compteurs d'eau - continuité des travaux			
Achat de conteneurs - écocentre	50 000 \$		
Achat remorque usagée - écocentre	50 000 \$		
Divers - Parc Riverain Sacacomie	3 666 \$		
Installation bouée	2 500 \$		
Logiciel caisse - Parc Riverain		5 000 \$	
Matériel informatique - tourisme	1 000 \$		
Chapiteaux	6 750 \$		
Divers équipements - Travaux publics	12 700 \$	15 000 \$	15 000 \$
Mobilier de bureau - garage municipal	10 000 \$		
Remorque pour outillages		6 000 \$	
Systèmes cartes à puces	15 000 \$		
Téléphones bureaux	5 000 \$		
TOTAL - MATÉRIEL ET ÉQUIPEMENTS DIVERS	302 416 \$	74 000 \$	33 000 \$
Projet d'ombrage - Parc du CSAP	6 000 \$		
Aménagement paysager	10 000 \$		
Améliorations - Place Desjardins/Préau Canadel	4 000 \$	5 000 \$	
Lumières de Noël	15 000 \$		
Panneaux entrée village	4 000 \$	12 000 \$	
Parc à chiens		30 000 \$	
Achat de modules supp. pour le CS Aurèle-Plante/Parc Mouchet		20 000 \$	
Projet citoyen		5 000 \$	
Projet de station de lavage de bateau			
TOTAL - AMÉLIORATIONS - PARCS ET TERRAIN DE JEUX	39 000 \$	72 000 \$	- \$

Trottoirs - rue St-Emilien			58 400 \$
Trottoirs/bordures - personnes à mobilité réduite	2 605 \$		
Rang du Moulin (près du chemin du Refuge du Loup)	32 627 \$		
Rue St-Alexis et St-François (tronçon)		33 852 \$	
Rang du Manoir Lac Caché (tronçon)	65 396 \$		
Stationnement église		26 554 \$	
Restauration - pluvial - rue St-Jean - TECQ 19-23	98 420 \$		
Entrée garage municipal	21 000 \$		
Rue Notre-Dame (aqueduc, égout, pluvial)	1 102 962 \$		
Rue des Collèges (tronçon)		38 361 \$	
Rue Richard (tronçon)		24 142 \$	
Rg du Lac-à-Jos-Bob	57 056 \$		
Chemin Vallée (portion municipale)	55 640 \$		
Rang Armstrong		209 815 \$	
Investissement/Amélioration infrastructures (Routes, conduites, etc.)	1 435 706 \$	332 724 \$	58 400 \$
Améliorations - CLSC (climatisation, ventilation et toiture)	360 000 \$		
Réfection - bâtiment - projet ascenseur			500 000 \$
Aménagement du bâtiment pour projet du CPE	1 279 585 \$		
Aménagement du B.A.T.		300 000 \$	
Complexe sportif - réaménagement			1 354 147 \$
Améliorations - Hôtel-de-ville (accueil, salle)			
Améliorations - salle communautaire			
Améliorations - Garage municipal			
Investissement/Amélioration infrastructures (Biens immeubles)	1 639 585 \$	300 000 \$	1 854 147 \$
	4 116 707 \$	1 503 724 \$	1 945 547 \$
Mode de financement	2023	2024	2025
CONTRIBUTION DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	208 484 \$	414 124 \$	91 400 \$
FONDS DE ROULEMENT	360 000 \$	6 000 \$	- \$
FONDS DES CARRIÈRES ET SABLIERES	- \$	- \$	- \$
AIDE FINANCIÈRES DIVERSES	1 406 638 \$	53 600 \$	843 119 \$
SURPLUS AFFECTÉ	32 000 \$	- \$	- \$
SURPLUS LIBRE	120 000 \$	5 000 \$	- \$
RÈGLEMENT D'EMPRUNT	1 695 585 \$	1 025 000 \$	891 028 \$
CONTRIBUTION DE PROMOTEURS (AUTRES)	294 000 \$	- \$	120 000 \$
	4 116 707 \$	1 503 724 \$	1 945 547 \$

Reconnaissance

Félicitations aux 4 jeunes aleximontois ainsi que leurs coéquipiers qui ont remporté le tournoi de Saint-Gabriel-de-Brandon



LES COYOTES DE LOUISEVILLE M18-A, GRANDS CHAMPIONS DU TOURNOI PROVINCIAL MIDGET DE SAINT-GABRIEL-DE-BRANDON

À l'avant :

Nathan Morin, Alexis Paquin, Jacob Pichette, Léa Baril, Mathis Descôteaux et Félix Vallières

2ième rangée :

l'entraîneur-adjoint Stéphane Lamarre, Médéric Gélinas, Simon Béland, François-Xavier Lambert, Alex Baril, Étienne Gélinas, Julien Gagnon Lucas Auger, l'entraîneur-adjoint Luc Béland et l'entraîneur en chef Richard Boies.

Procès-verbaux des séances du conseil municipal

Comme les procès-verbaux des séances du conseil municipal sont accessibles dans leur intégralité via notre site web (<https://www.saint-alexis-des-monts.ca/fr/la-municipalite/seances-du-conseil>), nous indiquerons dans le journal un sommaire des décisions prises par le conseil municipal pour les séances ayant eu lieu depuis la dernière parution du journal.

SOMMAIRE DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCES TENUES EN DÉCEMBRE ET JANVIER 2023

DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2022

CALENDRIER MUNICIPAL 2023 – CONCOURS DE PHOTOS - NOMINATION DES GAGNANTS

D'autoriser le versement des prix aux gagnants du concours de photographie, en lien avec le calendrier municipal 2023, selon l'ordre suivant :

1er prix 300 \$ Madame Linda Boisvert
2ième prix 200 \$ Madame Marianne Vogt
3ième prix 100 \$ Monsieur Daniel Éthier

VENTE POUR NON-PAIEMENT DE TAXES - DÉPÔT ET APPROBATION DE LA LISTE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ

Que le conseil municipal approuve la liste des personnes endettées envers la municipalité pour non-paiement de taxes déposée par la greffière-trésorière;

Que suite à cette approbation, le conseil municipal autorise la greffière-trésorière à déposer officiellement cette liste à la MRC de Maskinongé pour la vente pour non-paiement de taxes qui aura lieu le 11 mai 2023;

Que le conseil municipal désigne la greffière-trésorière, madame Maryse Allard, pour représenter la municipalité lors de la vente pour non-paiement de taxes;

Que la directrice générale soit nommée substitut en cas d'impossibilité d'agir.

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS (FQM) 2023

Que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion 2023 à la Fédération québécoise des municipalités (FQM) pour la somme de 4 072.86 \$ taxes incluses.

PUBLICATION DES DONNÉES FINANCIÈRES RELATIVES AU BUDGET 2023

Que le budget ou un document explicatif de celui-ci soit publié dans le journal municipal, le Stalexique.

MANDAT : TRAVAUX D'AGRANDISSEMENT GARAGE MUNICIPAL

D'octroyer le contrat des travaux de finition du bureau de chantier pour l'agrandissement du garage municipal à la compagnie Patrice Bélair, entrepreneur général de Saint-Alexis-des-Monts pour un montant de 18 970.88\$ (taxes incluses);

Que les sommes provenant du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) soient utilisées pour assumer la dépense.

DOSSIER RÉFECTION DU RANG BARIL : DEMANDE DE PROLONGATION DE DÉLAI POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX

Demander au ministère des Transports, dans le cadre du dossier de réfection du rang Baril (Réf : dossier RIRL 2017-539B) de prolonger le délai pour la réalisation des travaux jusqu'au 31 octobre 2023 afin de permettre la réalisation des travaux dans les meilleures conditions possibles.

CRSBP – NOMINATIONS 2023 – DÉLÉGATION DES RESPONSABLES

Que madame Nancy Johnson soit désignée au titre de « Représentante de la Municipalité » et que Madame Danielle Lorrain, soit désignée au titre de « Coordinatrice » de la Bibliothèque municipale pour l'année 2023.

PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME POUR UNE PÊCHE ACCESSIBLE – INSTALLATIONS ET ÉQUIPEMENTS

D'autoriser la directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire à signer, pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à la demande de financement dans le cadre du programme « Pour une pêche accessible – installations et équipements » du ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022

EMBAUCHE – TECHNICIEN GESTION DOCUMENTAIRE

De procéder à l'embauche de monsieur Éric Veillette à titre de technicien en gestion documentaire et d'autoriser madame Sylvie Clément, directrice générale à procéder à la signature des documents nécessaires.

RESSOURCES HUMAINES EMBAUCHE DE PERSONNEL – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

D'entériner l'embauche de M. Serge Lambert, au poste d'opérateur (statut saisonnier), selon les conditions applicables prévues dans la convention collective, en date du 18 décembre 2022.

DOSSIER : RÉFECTION DU RANG BARIL AUTORISATION DE PAIEMENT – DÉCOMPTÉ # 1

D'approuver et d'autoriser le paiement du décompte #1, au montant de 1 658 853,84\$ (avant taxes) à la compagnie Maskimo Construction Inc., dans le dossier des travaux de réfection du rang Baril.

RENOUVELLEMENT DU BAIL CONCERNANT LE DROIT DE PASSAGE SENTIER NATIONAL DE LA MAURICIE

D'autoriser le paiement des frais de renouvellement du droit de passage du sentier national de la Mauricie sur le territoire de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts émis par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles pour un montant de 658,83\$ pour une période de 10 ans.

ADOPTION DU RÈGLEMENT # 458-2022

D'adopter le règlement # 458-2022 intitulé « Règlement fixant les différents taux de taxes foncières et de compensations pour services municipaux pour l'exercice financier 2023 »

DÉCISIONS DÉCOULANT DE LA SÉANCE DU 09 JANVIER 2023

ACHAT DE RUE – RUE SAINT JACQUES

Que la municipalité achète de monsieur Stéphane Dupuis, l'immeuble décrit ci-après :

Un terrain portant le numéro 5 779 958 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Maskinongé, qui est appelé « rue Saint-Jacques »;

- que cette acquisition soit faite pour le montant de 1 \$;
- que les frais d'honoraires professionnels soient à la charge du vendeur;
- que le Maire et la Greffière-Trésorière soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité, tous les documents relatifs à cette acquisition.

MANDAT SERVICE PROFESSIONNEL - MISE À JOUR DES DESCRIPTIFS DE TÂCHES ET DES PROFILS DE COMPÉTENCES

D'octroyer le mandat pour la mise à jour des descriptifs de tâches et des profils de compétence pour chaque titre d'emploi dans la municipalité à la compagnie Le Groupe Consilium RH & Relations de travail Mauricie pour un montant de 2 008,50\$ (taxes en sus) selon la proposition du 3 janvier 2023 (MKG-1199).

SERVICE DES INCENDIES - EMBAUCHE D'UN POMPIER VOLONTAIRE

De procéder à l'embauche de M. Joseph-Arthur Simard à titre de pompier volontaire pour le Service Incendie de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts en date du 9 janvier 2023.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC – SIGNATURE D'UNE ENTENTE CONCERNANT UN CONTRAT DE FAUCHAGE ET DÉBROUILLAGE

D'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité, une entente avec le ministère des Transports du Québec pour le fauchage et le débroussaillage de certains tronçons de rues sous la responsabilité du MTQ.

MANDAT -RELEVÉS BATHYMÉTRIQUES – LACS BOUCHER ET DE L'AQUEDUC

D'octroyer le mandat à l'OBVRLY afin de réaliser les relevés bathymétriques des lacs Boucher et de l'Aqueduc dans la municipalité pour un montant de 2 420 \$ (taxes en sus) selon l'offre de service du 8 décembre 2022.

MANDAT PROFESSIONNEL – EMBAUCHE D'UN(E) INSPECTEUR (TRICE) ADJOINT(E) À URBANISME

De mandater les services professionnels de la compagnie Le Groupe Consilium RH & Relations de travail Mauricie pour l'embauche d'un inspecteur adjoint à l'urbanisme pour un montant de 1 827,75\$ (taxes en sus) selon la proposition du 3 janvier 2023 (MKG-1199).

AUTORISATION DE BUDGET DE DÉPENSES - ACTIVITÉS POUR LA SAISON HIVERNALE 2023

D'autoriser les budgets de dépenses concernant les activités décrites ci-dessous :

- Fêtons l'hiver en famille ± 4 000 \$
- Cabane à sucre des élus ± 2 500 \$

EMPLOI-ÉTÉ CANADA - PROGRAMME DE CRÉATION D'EMPLOI

Que la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts accepte la responsabilité du projet présenté dans le cadre du programme « Emploi-Été Canada »;

Que Mme Sylvie Clément, directrice générale et/ou Jessica Lachance, directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire soient autorisés, au nom de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, à signer tout document officiel concernant ledit projet avec le Gouvernement du Canada;

Que la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts s'engage par son (ses) représentant(s), à couvrir tout coût excédant la contribution allouée par le Gouvernement du Canada, dans l'éventualité où le projet soumis serait accepté.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE 2023 - LA NATURE D'ALEXIS

D'octroyer une aide financière non récurrente au montant de 10 000 \$ à l'organisme « La Nature d'Alexis » afin de poursuivre le développement de son réseau de sentiers, plus particulièrement à la hauteur du lac Sacacomie.

DEMANDE AIDE FINANCIÈRE - FESTIVAL DE LA TRUITE MOUCHETÉE

De verser une aide financière non récurrente au montant de 25 500\$ pour l'année 2023.

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - FESTIVAL JAMBOREE DE ST-ALEXIS-DES-MONTS INC.

D'accorder une aide financière non récurrente d'un montant de 8 500 \$ au Festival Jamboree de St- Alexis-des-Monts Inc., pour l'année 2023.

Comment soumettre un article au journal ?

Vous devez faire parvenir votre texte accompagné de vos logos, photos ou autres en format électronique (JPG ou Word).

Les envois doivent être effectués par courriel à info@saint-alexis-des-monts.ca



**PROCHAINE
PARUTION :
LE 15 AVRIL 2023**

Transmettre vos articles avant le 1er avril (articles reçus après cette date seront publiés dans la prochaine parution).

L'équipe du journal vous remercie à l'avance pour votre collaboration !

Info : 819-265-2046 # 2800

Informations municipales

Séance du conseil à 19 h 30

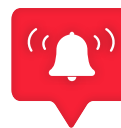


Les prochaines dates pour les séances du conseil seront :

- **Lundi le 06 mars**
- **Lundi le 03 avril**



Les citoyens et citoyennes sont les bienvenus aux séances du conseil et peuvent profiter d'une période de questions. L'ordre du jour est disponible, sur le site internet, à compter du vendredi précédent la journée de la séance. Pour le procès-verbal ainsi que l'enregistrement audio ceux-ci seront disponibles dans les jours suivants celle-ci.



**Vous avez jusqu'au 1er mars pour
payer la licence de votre chien**

RAPPEL

Licences 2023



Coût de la médaille:

35\$/chien

Permis de chenil : 250\$

**Des frais
supplémentaires de
20\$/ médaille
après le 1er mars 2023**

Taxes municipales 2023

Taux de taxes foncières : 0.83 \$ par tranche de 100 \$ de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité pour l'année fiscale 2023.

Service des matières résiduelles, recyclables et organiques :

Tarif résidentiel : 212 \$/unité

Bac de compostage : 50\$/unité

Service de l'eau potable (aqueduc) : Tarif : 205 \$/unité

Service des égouts : Tarif : 230\$/unité



Étant très conscient des efforts financiers qui vous sont demandés dans ce contexte très particulier, le conseil municipal a décidé de procéder à un changement au niveau des versements exigibles pour le compte de taxes. À compter de 2023, vous pourrez procéder au paiement de vos taxes par le biais de 4 versements (dans la mesure où vous étiez déjà admissible aux 3 versements selon la réglementation) et ainsi faciliter la répartition dans le temps des montants exigibles.

Il est important de respecter les dates d'échéances pour éviter des frais d'intérêts et de pénalités.

- 1er versement : 31 mars
- 2e versement : 30 juin
- 3e versement : 31 août
- 4e versement : 31 octobre

Où et comment payer ?



À votre institution financière : Au guichet automatique et au comptoir.

Par internet : Par l'intermédiaire du site internet de votre institution financière en inscrivant le numéro de matricule se trouvant dans le haut de votre compte de taxes ou sur les coupons de paiement.



Par la poste ou boîte de dépôt extérieure : Faire parvenir vos chèques postdatés libellés à l'ordre de la Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts en inscrivant les dates d'échéances et en incluant les coupons de paiement. Vous devez vous assurer que le paiement sera reçu à nos bureaux avant la date d'échéance. **ATTENTION** au délai de livraison postale.



À l'hôtel de ville : En argent comptant, chèque ou par paiement direct. (Les cartes de crédits ne sont pas acceptées).



Aides financière 2023 Disponibles pour les contribuables

Obtenez toutes les informations sur les particularités des programmes et complétez les formulaires d'inscription sur le site web de la municipalité

	Programme d'aide financière pour les jeunes sportifs ayant défrayé des frais de non-résidents	Remboursement de 25% du montant de l'excédent (la surtaxe) payé jusqu'à un maximum de 100\$
	Programme de subvention de toilettes à faible débit	Un montant de 40% du prix d'achat avant taxes jusqu'à concurrence de 75\$
	Programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables	Une subvention de 50% du coût d'achat avant taxes jusqu'à concurrence de 100\$



Aux heureux parents,
faites-nous savoir l'arrivée de votre bébé!

Suite à cet heureux événement on vous offrira un cadeau de bienvenue.

Vous pouvez nous faire part de la naissance de votre enfant, né dans l'année courante en vous adressant au 819-265-2046 poste 2835





Saint Alexis des Monts

ALERTES MUNICIPALES

Soyez informé immédiatement quand ça compte !
Inscrivez-vous à notre système personnalisé d'alertes concernant votre municipalité.

Recevez les alertes municipales où vous le désirez, selon vos besoins
TÉLÉPHONE • MOBILE • SMS • COURRIEL

SERVICE GRATUIT

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT !

saint-alexis-des-monts.alertesmunicipales.com • 819 265-2046



Prochains congés fériés :

Vendredi le 7 avril "Vendredi Saint" :

Pour les commerçants la cueillette aura lieu le jeudi.

Lundi le 10 avril "Lundi de Pâques" :

Aura lieu la cueillette de la récupération et sera reportée d'une journée la cueillette des ordures.



Réseau WI-FI

Endroits disponibles dans la municipalité

Stationnement Bibliothèque 105, rue de l'Hôtel-de-Ville	Stationnement Bureau d'accueil touristique 10, rue St-Pierre
---	--



Service incendie

Chaque année, le monoxyde de carbone, aussi appelé CO, est responsable de plusieurs intoxications au Québec. C'est un gaz toxique qui ne se voit pas et ne se sent pas. Il n'irrite pas les yeux ni les voies respiratoires. Respirer du monoxyde de carbone peut être très dangereux pour la santé et, même, entraîner la mort. **Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler. Il s'agit d'un outil de protection efficace pour éviter les intoxications.**

Une intoxication au monoxyde de carbone provoque des symptômes tels que : des nausées, maux de tête et de la fatigue, allant même jusqu'à la perte de conscience en quelques minutes seulement.



Repérer les sources de monoxyde de carbone :

- appareils de chauffage non électriques (fournaise mazout, foyer au bois, chaufferette au propane)
- véhicules à moteur à combustion (automobile, motoneige, bateau ou véhicule tout-terrain)
- appareils fonctionnant au gaz naturel ou au propane
- outils et appareils fonctionnant à l'essence (tondeuse, scies ou génératrices)
- appareils de plein air (barbecues, lampes à l'huile et réchauds)



Si vous soupçonnez une intoxication, la présence de monoxyde de carbone ou votre avertisseur sonne :

- Sortez à l'extérieur
- Appelez le 911
- Attendez l'autorisation d'un membre des services d'urgence pour retourner à l'intérieur.

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Un avertisseur de fumée a une durée de vie de 10 ans maximum. On retrouve la date de fabrication ou de remplacement sur l'appareil. Si aucune date n'est visible, on considère que cet avertisseur doit être remplacé.



CHANGEMENT D'HEURE :



N'oubliez pas d'avancer vos horloges d'une heure dans la nuit du 11 au 12 mars 2023. Par la même occasion, il est conseillé de faire le changement des piles de vos avertisseurs de fumée.

Travaux publics



STATIONNEMENT DE NUIT

**STATIONNEMENT DE NUIT
INTERDIT SUR LA VOIE PUBLIQUE
À PARTIR DU 15 NOVEMBRE
JUSQU'AU 1ER AVRIL DE 23H À
7 H INCLUSIVEMENT, AFIN DE
FACILITER LE DÉNEIGEMENT EN
PÉRIODE HIVERNALE.**



Rappel concernant les opérations de déneigement

Au moment de la collecte des ordures ou matières recyclables et lors de précipitations, bien vouloir vous assurer que vos bacs soient visibles dans votre entrée et non aux abords de la route afin de faciliter les opérations de déneigement.

Nous vous rappelons qu'il est interdit de jeter la neige de votre propriété à la rue ou de la traverser vers les bancs de neige face à votre résidence. Ce rappel est en lien avec l'article 498 du code de la sécurité routière qui stipule ceci : Il est interdit de jeter, déposer ou abandonner des objets ou matières quelconques sur un chemin public, sauf exception autorisée par la personne responsable de l'entretien de ce chemin.

Nous vous rappelons également que la municipalité est autorisée à projeter de la neige sur les terrains privés tel que prévu à l'article 69 de la loi sur les compétences municipales qui mentionne ceci : Toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus.

Réclamations pour dommages lors d'un déneigement

Si des dommages ont été causés par les équipements de déneigement municipaux, la situation doit être signalée au Service des travaux publics et ce, dès que les dommages sont constatés. La Municipalité s'assurera au préalable que les dommages ont été causés par ses équipements et non par ceux d'un déneigeur privé et qu'ils ne sont pas liés au non-respect de la réglementation municipale.




**NUMÉRO D'URGENCE
TRAVAUX PUBLICS
SEULEMENT**

Voici des exemples d'une urgence possible



Fuite d'eau



Problème d'égout



Entrave
à la circulation

En dehors des heures ouvrables de bureau :
819-996-2049

Énercycle



Séances d'information

7 mars à Sainte-Ursule
28 mars à Saint-Étienne-des-Grès

Inscription



Comme vous le savez, le bac brun est en chemin. Dans la MRC de Maskinongé, la distribution du petit nouveau devrait débuter en avril.

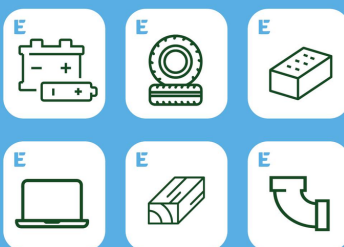
Afin d'aider les citoyens à mieux comprendre cet important projet, ce qui va dans le bac brun et les meilleures pratiques en matière de collecte des matières organiques, deux séances d'information sont prévues et organisées dans la MRC de Maskinongé. Les endroits ciblés ont été sélectionnés afin de permettre au plus grand nombre de personnes d'assister à ces rencontres.

Dates des séances :

- 7 mars à 19 h à la Salle municipale de Sainte-Ursule
- 28 mars à 19 h à la Salle municipale de Saint-Étienne-des-Grès

Les gens doivent obligatoirement s'inscrire pour pouvoir y participer sur le site web d'Énercycle (<http://bit.ly/3HQ3the>).

Écocentre horaire d'hiver dès le 1er novembre



Les écocentres d'Énercycle passent à l'horaire d'hiver!

Pour Louiseville : (760, rue Deveault)

Mardi au samedi de 8h30 à 16h



Info : 819-373-3130

Pour St-Étienne-des-Grès : (440, boulevard de la Gabelle entrée # 4)

Mardi au samedi de 9h à 16h30



Un feuillet avec des informations concernant le bac brun (facturation du bac, distribution, etc.) vous sera acheminé d'ici quelques semaines

Urbanisme

Voici la valeur des permis de construction émis pour l'année 2022



Info : 819-265-2046 poste 2846 /2847

Permis de construction

Nouvelles constructions :
Bâtiments accessoires:
Rénovations :
Agrandissements:
Démolitions
Autres (Fosses, eau, etc.)

Nombre

75
53
181
5
8
263

Valeur (\$)

17 585 000 \$
1 253 500 \$
3 211 663 \$
405 000 \$
28 000 \$
1 437 700 \$

Valeur totale : 23 920 863 \$



Construction neuve 50 \$
Installation septique 50 \$
Captage d'eau 50 \$

Agrandissement 30 \$
Rénovation 30 \$
Bâtiment accessoire 30 \$

Démolition 30 \$
Piscine 30 \$
Vente de garage 10 \$

Nous tenons aussi à vous rappeler qu'il est nécessaire de vous procurer un permis auprès du service de l'aménagement et de l'urbanisme avant d'entreprendre des travaux de construction ou de rénovation. Les tarifs exigés pour l'émission des permis et certificats d'autorisation sont établis comme suit : *

* Veuillez prendre note que la tarification complète est établie via le règlement municipal et qu'en cas de discordance entre cette liste et le règlement, ce dernier a priorité.

Loisirs hivernaux

Horaire bâtiment de service

PRÉAU CANADEL - HIVER 2023

*CONDITIONNEL À L'ÉTAT DE LA GLACE

LUNDI

FERMÉ

MARDI AU JEUDI

10H00 À 19H30

VENDREDI* ET SAMEDI*

10H00 À 19H30

DIMANCHE*

10H00 À 17H00

 JOUER AU HOCKEY EST
INTERDIT
SUR L'ANNEAU DE GLACE



SEUL LE PATINAGE DE FANTAISIE
EST ACCEPTÉ SUR LA SURFACE
DE GLACE

Le bâtiment de service sera ouvert afin que vous puissiez vous réchauffer, mettre vos patins et utiliser les services sanitaires. Vous pouvez aussi faire l'emprunt de Bobby pour aider vos tout-petits à s'initier au patinage. Ce service est disponible **GRATUITEMENT** sur les heures d'ouverture du bâtiment de service.

IL EST FORTEMENT RECOMMANDÉ QUE LES ENFANTS PORTENT UN CASQUE PROTECTEUR EN TOUT TEMPS

PRÊT DE RAQUETTES

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE
DES LOISIRS POUR RÉSERVER VOTRE MATÉRIEL
EN SEMAINE : 819-265-2046 POSTE 2802
DU VENDREDI AU DIMANCHE : 819-265-3941

DÉPÔT DE GARANTIE EXIGÉ



PETITE FRINGALE

- MARDI AU VENDREDI : 16H00 À 19H00
- SAMEDI : 10H00 À 19H00
- DIMANCHE : 10H00 À 16H30



chocolat chaud, café, friandises
Payable en argent seulement.

GRATUIT : PRÊT DE RAQUETTES À NEIGE

PETITE FRINGALE

Le service de prêt de raquettes (adultes et enfants) est maintenant disponible. Vous pouvez les emprunter pour aller dans n'importe quel sentier de Saint-Alexis-des-Monts. Un dépôt de garantie sera exigé et payable en argent sur place. Il est préférable de réserver pour le prêt d'équipement.

Maintenant disponible au bâtiment de service à prix très raisonnable :

Chocolat chaud : 1,00\$
Café : 1,00\$
Chips ou chocolat : 1,50 \$

Il est possible que l'horaire et les services soient modifiés en raison de la température ou de l'entretien. Les modifications de dernière minute seront publiées sur la page Facebook de la municipalité. Merci pour votre compréhension.

PRÊT DE BRIMBALES

VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC LE SERVICE
DES LOISIRS POUR RÉSERVER VOTRE MATÉRIEL
EN SEMAINE : 819-265-2046 POSTE 2802
DU VENDREDI AU DIMANCHE : 819-265-3941



DÉPÔT DE GARANTIE EXIGÉ



Besoin d'un permis de pêche ?
ABSOLUMENT !

Il est possible de vous procurer divers permis au 1871 (220, rue Notre-Dame). Que ce soit pour une journée ou la saison, seul ou en famille, profitez des belles températures extérieures pour vivre une expérience unique avec vos amis et votre famille.

LE LAC ST-ALEXIS SERA ENSEMENCÉ À QUELQUES REPRISES PENDANT LA PÉRIODE HIVERNALE.

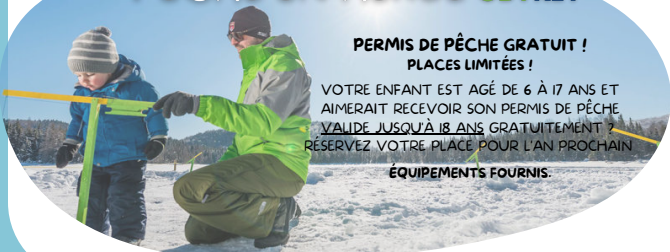
DIMANCHE 05 FÉVRIER FÊTONS L'HIVER EN FAMILLE

PÊCHE EN HERBE OBVRLY

PERMIS DE PÊCHE GRATUIT !
PLACES LIMITÉES !

VOTRE ENFANT EST AGÉ DE 6 À 17 ANS ET
AIMERAIT RECEVOIR SON PERMIS DE PÊCHE
VALIDE JUSQU'À 18 ANS GRATUITEMENT ?
RÉSERVEZ VOTRE PLACE POUR L'AN PROCHAIN

ÉQUIPEMENTS FOURNIS.



Le premier évènement de l'année a été la fête hivernale «Fêtons l'hiver en famille». Lors de cette activité, nous avons reçu la collaboration de l'OBVRLY qui a permis à 40 jeunes de s'initier à la pêche blanche et recevoir leur permis qui sera valide jusqu'à l'âge adulte. Vu le grand succès de cette activité, nous avons décidé de répéter l'expérience l'an prochain. Vous pouvez donc manifester votre intérêt dès maintenant en communiquant avec le service des loisirs au 819-265-2046 poste 2802. Glissade, patinage libre, tour de calèche, animation et chocolat chaud, tout y était pour profiter des plaisirs de l'hiver.

Merci à nos partenaires :

Clau-Ranch St-Pierre



Alice : stagiaire en loisir, tourisme et culture

Bonjour chers Aleximontois et Aleximontoises !

J'ai le plaisir de me joindre à l'équipe de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts comme stagiaire en loisirs, culture et tourisme. Je me nomme Alice Hénault Lambert et je termine mon baccalauréat en Récréologie à l'Université du Québec à Trois-Rivières. Je serai avec vous de janvier à août 2023 afin de développer et partager mes compétences dans mon domaine d'études.

J'ai également fait des études en théâtre, en animation et en enseignement du yoga. J'adore le plein air, le voyage et le contact avec les gens. Je suis très heureuse de pouvoir réaliser mon stage au cœur de votre communauté et ce sera un plaisir pour moi de vous rencontrer lors des événements et activités mis en place à votre belle municipalité. La directrice des loisirs, du tourisme et de la vie communautaire, Jessica Lachance, est la personne qui m'accompagnera lors des prochains mois.

À très bientôt !

Alice



SEMAINE DE RELÂCHE 27 FÉVRIER AU 3 MARS 2023

Inscrivez-vous aux activités dès maintenant !

Places limitées
819-265-2046 poste 2802 ➤

Séance de yoga
Parent-enfant
Gratuit
Salle
communautaire
Lundi 18h à 18h45

CONTE & BRICOLAGE
Mélanie Armstrong
Mardi 13h30 à 14h30
4 à 7 ans
12 places
Bibliothèque
Activité gratuite

KAMISHIBAI
Petit théâtre japonais
et bricolage
Mercredi 13h30 à 14h30
6 à 12 ans
12 places
Bibliothèque- Gratuit

LE CHAT POTÉ
LE DERNIER VŒU
VOYEZ-LE CHEZ VOUS MAINTENANT
CINÉMA EN
PYJAMA
Chat Potté :
Le dernier vœu
Mercredi 19h
Salle communautaire
Brevages et Pop Corn
en vente sur place

JOURNÉE ACTIVITÉS
SPORTIVES
&
L'AVENTURIER
LASER TAG
7 ans et plus
Vendredi 3 mars
Arrivée 8h Salle communautaire
Retour 17h
28\$ par adulte
25\$ par enfant
Apporter un lunch.
Ne pas s'habiller trop chaud.
Gants (pas de mitaines) et bottes d'hiver
obligatoires.
Inscrivez-vous au LASER TAG
avant jeudi le 23 février 16h00



POUND
ROCKOUT. WORKOUT.

LAISSE SORTIR TON PETIT CÔTÉ REBEL

À LA SALLE COMMUNAUTAIRE :

JEUDI 16 FÉVRIER - 18H15

JEUDI 16 MARS - 18H15

POUR ADULTES DÉBUTANTS

Pour réserver :

819-852-4090

15\$

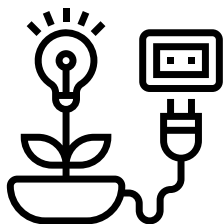
/ ATELIER

POUND est un entraînement cardiovasculaire inspiré du fitness et de l'univers de la musique ROCK. Joignez-vous au band, l'espace d'une heure, pour vivre une expérience électrifiante qui vous permettra de vous défouler et révéler votre vraie nature.

UN MINIMUM DE 6 PARTICIPANTS EST REQUIS SANS
QUOI L'ACTIVITÉ DEVRA ÊTRE ANNULÉE, C'EST
POURQUOI NOUS VOUS DEMANDONS DE VOUS INSCRIRE
AU PLUS TARD 48 HEURES AVANT LA TENUE DE
L'ACTIVITÉ.

* PAYABLE SUR PLACE*

TALENTS RECHERCHÉS



ENSEMBLE, FAISONS RENÂÎTRE SAINT-ALEXIS !

VOUS AIMERIEZ PARTAGER VOS TALENTS, OFFRIR DES ATELIERS AUX CITOYENS, COMMUNIQUEZ AVEC LE SERVICE DES LOISIRS DE LA MUNICIPALITÉ au 819-265-2046 POSTE 2802 ou VIA COURRIEL à jlachance@saint-alexis-des-monts.ca



Le service des loisirs, tourisme et vie communautaire est à la recherche de talents locaux afin de faire rayonner Saint-Alexis-des-Monts tout au long de la prochaine année. Nous souhaitons relancer les activités sportives et culturelles et nous aimerions le faire avec vous. Que vous soyez des amateurs ou des professionnels, nous serions heureux de connaître ce que vous avez comme richesse artistique, sportive, culturelle, scientifique, etc.

Si l'un des volets ci-dessous vous intéresse, ou si vous avez des idées à partager, merci de communiquer avec nous.

***Possibilité de rémunération selon les activités.**

ARTISTE PEINTRE - SCULPTEUR - AUTRE

- Vous aimeriez animer des ateliers pour partager votre passion
- Faire de la fabrication de décors pour nos événements
- Réaliser une exposition (intérieure ou extérieure)



TALENT EN DESSIN

- Vous aimeriez animer des ateliers pour partager vos techniques
- Participer à la création de personnages et de cartes pour divers événements et activités.
- Participer à un projet de recueil de dessins et d'outils promotionnels municipaux.



ARTISTE DE SCÈNE - ANIMATION PUBLIC

- Vous aimeriez participer aux animations spectacles des «Vendredis en folie Desjardins» du 18 août 2023.
- Offrir des représentations de type éphémère
- Donner des cours (guitare, chant, théâtre, etc.) et partager votre passion et vos connaissances



LES SPORTS ET LOISIRS

- Instructeur de tennis - soccer - hockey recherché
- Vous aimeriez animer les plus jeunes, nous aider à organiser des joutes amateurs, créer un événement sportif
- Animer des ateliers de skate ou de sports ludiques



ARTISTE DE LA TERRE

- Vous êtes des passionnés du jardinage et aimeriez contribuer à embellir différents secteurs de la municipalité.
- Vous avez certaines connaissances et aimeriez animer des ateliers pour les apprentis artistes de la terre.
- Vous avez des idées-suggestions



CONCOURS PHOTO POUR CALENDRIER 2024

La municipalité invite ses citoyens à lui faire parvenir leurs plus belles photos prises à l'intérieur de notre municipalité, selon les thèmes et les saisons (paysages, activités, famille etc.). Les personnes intéressées doivent faire parvenir leurs photos avant le 15 septembre 2023. Tous les détails au sujet du concours (termes, formulaires) sont disponibles sur notre site web au : www.saint-alexis-des-monts.ca/calendrier_municipal.

ENVOYEZ VOS PHOTOS ET LE FORMULAIRE À :
jlachance@saint-alexis-des-monts.ca

À vos caméras,
prêts, cliquez!



Courez la chance
de gagner
300\$, 200\$ ou 100\$



Bibliothèque municipale



Exposition : Du 1er février au 28 mars 2023

Guylaine Boulanger, peintre aquarelliste



Bonjour

Je me nomme Guylaine Boulanger, peintre du dimanche.

J'aime l'art sous toutes ses formes mais je m'adonne, particulièrement à la peinture.

J'ai fait mes débuts à l'huile, avant de m'essayer à l'acrylique et à la peinture sur bois.

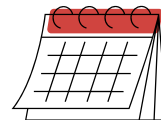
En ce moment, comme vous pourrez le constater lors de mon exposition à la bibliothèque, je travaille à partir d'encre et d'aquarelle sur du papier coton.

Mes tableaux ne sont pas des créations originales, mais des reproductions d'œuvres prélevées à gauche et à droite. Mais je compte bien passer à l'étape suivante, développer mes propres idées et devenir une peintre de tous les jours. Au plaisir de vous voir! Guylaine

Salle d'exposition :

Cette salle est disponible pour faire connaître les talents des gens de chez nous. N'hésitez pas à réserver la salle pour exposer vos œuvres; c'est un bonheur pour nous d'avoir une bibliothèque vivante à l'image des gens d'ici.

À venir en 2023 :



Pierre Higgins (« Les vieilles granges du Québec - Notre patrimoine » en avril) Daniel Corbeil ("La fin des icebergs " en mai et juin) Line Mc Murray ("Magie des monts" juillet et août) Mélanie Lacoursière ("Mon univers en couleurs" en septembre et octobre) . Nous aimerions élaborer, au cours des prochains mois, notre calendrier 2024. Vous pouvez donc dès maintenant réserver votre exposition pour la prochaine année.

Rencontre d'auteure : Le 21 mars 2023 à 19 h à la bibliothèque

Isabelle Kun-Nipiu Falardeau, connue également sous le nom de La Métisse.

Avec sa série de 4 livres « Usages autochtones des plantes médicinales du Québec », elle nous partage 20 ans de recherche et de formations personnelles et spirituelles auprès de différentes nations autochtones et métisses du Québec. Elle partage également le savoir pratique de nombreuses années vécues en forêt en solitaire.

Isabelle demeure à Saint-Alexis-des-Monts, elle sera parmi nous pour partager sa grande passion de la forêt.

Les places étant limitées, merci de réserver la vôtre.

(819 265 2046 poste 2821)



Semaine de relâche : Du 27 février au 4 mars

Nous vous proposons deux activités pour les jeunes :

- Heure du conte et bricolage :
Mardi 28 février avec Mélanie Armstrong à 13 H 30 (pour les 4 à 7 ans)
- Théâtre Kamishibai avec bricolage avec Alice Héneault Lambert
Mercredi le 1er mars 2023 de 13 h 30 à 14 h 30

Dans les deux cas; merci de réserver la place de votre enfant.
(819 265 2046 poste 2821)

CONCOURS : Du 12 février au 25 février



Un concours national se déroulera du 12 au 25 février 2023. Pour en apprendre davantage sur le concours, suivez- nous sur Facebook ou venez nous visiter à la bibliothèque.

Trouvez un billet d'or pour courir la chance de vous mériter un prix.

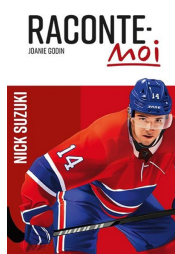
Cours de bridge :

Vous avez toujours souhaité apprendre à jouer au bridge? Bonne nouvelle ! Avec la collaboration de Marie-Claude Loisel, nous prévoyons offrir des cours de bridge. Merci de nous faire part de votre intérêt.



"Axé sur la culture"

Nouveautés :



Votre bibliothèque sans frais de retard

Depuis un an, nous avons aboli les frais de retard.

Par contre, c'est important de nous appeler pour renouveler vos livres, car des suivis sont faits lorsque la date de retour est passée depuis plus d'une semaine.

Si le livre n'est pas rapporté, nous devons vous le facturer selon la charte de prix du réseau CQLM, ce que nous souhaitons toujours éviter.



Suivez-nous sur:
Bibliothèque Léopold-Bellemare.

BIENVENUE À VOTRE BIBLIOTHÈQUE!

Danielle Lorrain, coordonnatrice

Pour de l'information

819-265-2046 poste 2821
biblio028@reseaubibliocqlm.qc.ca



Horaires

Mardi : 13h à 18h
Mercredi : 9h à 12h/13h à 16h
Jeudi : 12h à 16h/18h à 20h
Samedi : 9h30 à 12h



Équipe de bénévoles :

Claude Marie Gaubert,
Guylaine Boulanger, Joelle Pelé,
Louise Boudreau, Monique Jourdain et
Normande Bérubé



Les Sentiers canins Maskinongé

Un ti-souhait pour 2023...

La période des Fêtes a été occupée avec 2 prises en charge de chiens errants, des chiens fort différents, un Grand Danois, d'une centaine de livres et l'autre un petit terrier, 20 livres tout mouillé, mais ils avaient certainement des choses en commun. Les deux étaient relativement jeunes, non identifiés, un de 9 mois et l'autre d'environ 4 ans, les deux sont mâles non stérilisés, nouvellement acquis par leurs propriétaires. Voyons ce qui est en jeu ici.

Lorsque nous recevons un appel pour un chien errant, notre première question, évidemment, vous le devinerez : "Le chien porte-t-il la licence municipale ou une identification au collier?"

Vous devriez voir mon sourire lorsqu'on me répond par l'affirmative car alors il m'est facile de communiquer avec le maître, on lui téléphone immédiatement pour l'aviser de la capture par un citoyen, on lui donne l'adresse où le récupérer, alors ça coûte rien. C'est génial, simple, efficace. Cependant lorsque le chien n'est pas identifiable, malheureusement, celui-ci ne peut nous communiquer les informations pertinentes sur qui il est, où il habite ou encore, le nom de son maître, il est dans le trouble.

Au moment de l'appel initial, je demande aussi à la personne au téléphone une description du chien afin de vérifier dans le registre municipal s'il n'y en aurait pas dans le secteur qui correspondrait à la description et si oui, avant de me déplacer, j'appelle les différents propriétaires du secteur pour vérifier, si par hasard, leur chien ne serait pas en cavale.

Une fois cette étape faite, si ma démarche est infructueuse, je n'ai plus le choix, je saute dans mon véhicule, nous devons aller chercher l'animal.

Lors d'une prise en charge d'un chien, notre mission première est évidemment d'assurer un gîte chauffé en hiver, nourriture et si nécessaire, les soins médicaux en considération de son état; ensuite la deuxième étape est de retrouver le/la propriétaire, vous voyez donc à l'occasion sur les réseaux sociaux mes avis de recherche avec photo du chien. À moins d'un abandon, grâce à ces publications, nous recevons un appel du propriétaire à l'intérieur d'un délai de 5 jours, temps de garde prévu au règlement avant une mise en adoption.

Ce fut le cas pour nos deux fugueurs en cette période des fêtes, au même moment d'ailleurs que la fameuse tempête de neige de Noël, heureusement les propriétaires ont été identifiés rapidement. Lorsque j'ai demandé aux maîtres pourquoi leurs chiens ne portaient pas de licences municipales, ils m'ont répondu que les chiens avaient été récemment acquis, ils attendaient le renouvellement annuel des licences municipales pour enregistrer leurs chiens.

SVP gardons en mémoire qu'il est important d'enregistrer votre chien dans les 30 jours de leur acquisition mais surtout qu'un chien, nouvellement acquis, jeune ou plus âgé, n'a pas développé ses repères, il est encore en période d'apprentissage de sa nouvelle vie, de son territoire, de son appartenance et qu'une fugue peut se faire à tous moments de votre inattention.

Mon souhait le plus cher pour l'année 2023 est donc une identification au collier de tous nos compagnons au moment de leur acquisition, n'attendons pas qu'ils se perdent pour agir.

Sur ce ti-souhait, je vous offre mes meilleurs vœux à vous tous,
Bonne et heureuse année!

Yves Lahaie
Votre contrôleur canin (514) 885-8221



Un souper-bénéfice pour emporter qui rapporte encore gros!

Grâce à l'implication admirable de parents d'élèves de l'école des Boisés

Le vendredi 2 décembre dernier, 279 repas pour emporter ont été servis. Lors du cinquième souper-bénéfice organisé par des parents d'élèves de l'école des Boisés de Saint-Alexis-des-Monts. Grâce à l'engagement remarquable du comité organisateur, l'activité a permis de recueillir la jolie somme de 9405\$. Cette magnifique cagnotte servira à financer une partie des activités éducatives et de célébrer les efforts des élèves pour l'année 2022-2023.

Déjà conquis par la qualité de l'organisation et l'ambiance chaleureuse qui régnait lors de la distribution des repas, une quarantaine de convives ont également eu la chance de repartir avec l'un des prix fournis par nos commanditaires.

Un énorme merci à nos précieux commanditaires (par ordre alphabétique):

ADN déneigement / Age d'Or /Aliments Prémont /Auberge Lac à l'eau Claire /Audrey Plante- Mon Univers sucré/Autobus Allard /Belle sans artifice /Bibitte à sucre/Casse-croûte Roi de la patate/Chalet Pod'Stress/Chevaliers de Colomb/Coiffure Mélissa Dupuis/Coop À contre-courant/Créations Raphael Montigny/Dépanneur Crevier Vidéo Loisirs/Desjardins/Distillerie Wabasso/Domaine du Lac St-Pierre/Domaine du Lac Caché/Épicerie Catherine Desaulniers/Érablière Pagé-Savard & filles/Fournitures de bureau Denis/Fumée des Monts/Garage André Plante/Garage DGR/Go Sports/Herboristerie Renaissance Karine Lacombe/Hôtel Sacacomie/ Institut Marie Vézina/Jean & Francis Picard/ Le 1871/Les pâtisseries d'Oxanne Montigny/Les trouvailles de Marjo/Manon Lachance/Marché Lemay Tradition/Marie-Hélène Héroux- Courtier immobilier Proprio Direct/Matériaux FP – BMR/Microbrasserie Nouvelle-France/Municipalité St-Alexis/Pharmacie Familiprix-Marie-Claude Carpentier/Pourvoirie du Lac Blanc/Rénovations Jeannot Clément/Salon de coiffure Elle & Lui/Sépaq/Traiteur Méchoui Xpert/Tupperware Catherine Desaulniers/Tupperware Laurie Marin/Univers créatif de Mel.



Un grand merci aux organisateurs :

**Rosalie Lemay
Ophélie Pelland
Dominic Chouinard
Chantale Poulin**

**Olivier Gélinas
Annabelle Douaire
Audrey Picard
Nancy Gélinas**



Centre
de services scolaire
de l'Énergie

Québec



**On vous attend tous les troisièmes lundi du mois à 13h30
Pour nos rencontres mensuelles**

Au 115 rue Hôtel de ville

Voici la programmation à venir:

- 20 février:** Notre invité **M^e Charles Turner, notaire**
Sujet: testament, mandat inaptitude, droit des aînés
- 20 mars:** Notre invitée **Maryline Roy, kinésiologue**
de l'Association des cardiaques de la Mauricie
Sujet: la santé cardiaque des femmes

Pourquoi fréquenter le groupe AFEAS aleximontois ?

- ◆ Pour rencontrer des gens intéressants
- ◆ Pour obtenir de l'information sur des sujets variés
- ◆ Pour pratiquer le tissage et le tricot
- ◆ Pour assister à des présentations captivantes
- ◆ Et bien plus encore...



Fais le choix de ton avenir

Réseau d'autobus de la MRC de Maskinongé vers :

- Carrefour Formation Mauricie
- Centre de Formation professionnel Bel-Avenir
- Cégep de Shawinigan
- Cégep de Trois-Rivières
- Collège Laflèche
- Université du Québec à Trois-Rivières



ASSOCIATION DES PERSONNES
HANDICAPÉES DU COMTÉ DE
MASKINONGÉ INC.

Depuis 1978

À l'Association des personnes handicapées, nos membres ne s'ennuieront pas durant la période hivernale. Nous avons élaboré une programmation où chacun y trouvera certainement une activité qui saura lui plaire, si ce ne sont pas toutes les activités, car il faut se le dire, on aime revenir chez nous! Voici ce que vous y trouverez :

Lundi AM : Quilles
Mardi PM : Vie active
Mercredi AM : activité créative PM : Atelier musical
Vendredi AM : Café-rencontre (1 semaine sur 2), sorties, films, etc.

ACTIVITÉ À VENIR : Le 20 mars : On brunch au resto.

Vous aimeriez participer à nos activités ?

Faites vite et appelez-nous pour connaître le processus d'inscription.

Vous n'êtes pas membre ?

C'est simple, vous pouvez passer nous voir au 624, Dalcourt, Louiseville (porte arrière).

Vous voulez plus d'information ?

Appelez-nous au 819 228-9228.

Bienvenue à tous!

Médiation citoyenne

équijustice

Maskinongé

(819) 228-8693 ; poste 3603 *Boîte vocale

ÉCOUTER - ACCOMPAGNER - SOUTENIR

Vous vivez une situation conflictuelle avec un proche, une connaissance ou une organisation ? Nous sommes là pour vous.

Formé en médiation citoyenne, Équijustice a pour objectif de réitérer la communication et de vous aider à trouver une solution mutuelle qui est satisfaisante pour tous à travers un dialogue dit sécuritaire, respectueux et équitable.

Faire appel à Équijustice c'est aussi éviter les frais juridiques, se libérer d'un poids sur les épaules et rétablir des relations.



Service d'impôt

Pour les personnes avec un revenu annuel de moins de :
30 000\$ pour une personne seule
35 000\$ pour un couple

**POUR LA POPULATION DESSERVIE PAR LE
CAB DE LA MRC DE MASKINONGÉ**

Inscriptions seulement avec rendez-vous

St-Paulin, St-Alexis-des-Monts

Jeudi, 23 février 2023

Louiseville

du 27 février au 13 avril 2023

Pour les autres critères d'admissibilité et prendre rendez-vous,
Téléphonez au 819-228-3224

FRAIS D'ADMINISTRATION DE 6\$
EXIGÉS ET PAYABLES LORS DE L'INSCRIPTION

CAB
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
MRC de Maskinongé

**SERVICE D'AIDE
EN IMPÔT**
PROGRAMME
DES BÉNÉVOLES
DEPUIS 1988

COURS ET ATELIERS

L'INFLUENCE DES CONTES DE FÉES SUR MA VIE DE FEMME ADULTE

DATE : Du 23 mars au 27 avril 2023
HORAIRE : Les jeudis, de 9 h 30 à 11 h 30
COÛT : Membre : 35 \$ / Non-membre : 45 \$
AVEC : Nicole Houle, animatrice

YOGA (2 groupes)

DATE : Du 4 avril au 23 mai 2023
HORAIRE : Groupe 1 : Les mardis, de 16 h à 17 h 15
Groupe 2 : Les mardis, de 17 h 30 à 18 h 45
COÛT : Membre : 45 \$ / Non-membre : 55 \$
AVEC : Laurence Vanier, professeure de yoga

DANSE COUNTRY

DATE : Du 18 mai au 6 juillet 2023
HORAIRE : Les jeudis, de 14 h à 15 h
COÛT : Gratuit

AUTRES ACTIVITÉS

DÉJEUNER-CAUSERIE

DATE : Mardi 31 janvier 2023, de 9 h 30 à 11 h 30
COÛT : Gratuit

Activité spéciale – LANCEMENT DE LA BIÈRE L'HÉRITAGE

DATE : Jeudi 2 février 2023, de 17 h à 21 h
(Remis au jeudi 9 février en cas de mauvais temps)
COÛT : Gratuit
LIEU : Microbrasserie Nouvelle-France
(St-Alexis-des-Monts). Transport en autobus.
Départ du centre à 16 h.

FORMATION EN PREMIERS SOINS

DATE : Mardi 7 février 2023, de 13 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit
AVEC : Mario Laroche, formateur pour Dessercom

ACTIVITÉ SPÉCIALE – SAINT-VALENTIN

DATE : Mardi 14 février 2023, de 11 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit (Apportez votre dîner)

Activité spéciale – JOURNÉE PORTES OUVERTES

DATE : Jeudi 16 février 2023, de 9 h à 16 h
COÛT : Gratuit

Activité spéciale – JOURNÉE PLEIN-AIR

DATE : Mercredi 22 février 2023, de 11 h à 15 h
COÛT : Membre : 20 \$ / Non-membre : 30 \$
LIEU : Pourvoirie du Lac-Blanc. Transport en autobus.
Départ du centre à 9 h 45.

FORMATION SUR LA VIOLENCE CONJUGALE

DATE : Jeudi 23 février 2023, de 9 h 30 à 11 h 30
COÛT : Gratuit

CLUB DE MARCHÉ UN PAS À LA FOIS

Les mercredis, à compter du 1^{er} mars 2023, venez marcher avec l'équipe, de 13 h 30 à 15 h.

Activité spéciale – JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

DATE : Mercredi 8 mars 2023, de 18 h à 20 h 30
COÛT : Gratuit
LIEU : Ferme Nouvelle-France, Ste-Angèle-de-Prémont
AVEC : Josée Boudreault, conférencière

Café-rencontre – ALIMENTATION : TRUCS ET ASTUCES POUR ÉCONOMISER

DATE : Jeudi 9 mars 2023, de 13 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit
AVEC : Carrefour jeunesse emploi de la MRC de Maskinongé

Café-rencontre – AU VOLANT DE MA SANTÉ

DATE : Mardi 14 mars 2023, de 13 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit

Ciné-causerie – TOUJOURS ALICE

DATE : Lundi 20 mars 2023, de 11 h 30 à 15 h 30
COÛT : Gratuit

Café-rencontre – POIDS ET IMAGE CORPORELLE, MYTHES ET RÉALITÉS

DATE : Mardi 21 mars 2023, de 9 h 30 à 11 h 30
COÛT : Gratuit
AVEC : Marylène Deschênes, nutritionniste

DÉJEUNER-CAUSERIE

DATE : Mardi 11 avril 2023, de 9 h 30 à 11 h 30
COÛT : Gratuit

Conférence – DÉLIVREZ-NOUS DE LA PRISON LECLERC

DATE : Jeudi 11 mai 2023, de 13 h à 16 h
COÛT : Gratuit
AVEC : Louise Henry, conférencière

Activité spéciale – VISITE DE LA VIEILLE PRISON DE TROIS-RIVIÈRES ET DU MUSÉE POP

DATE : Mardi 16 mai 2023, de 10 h 45 à 14 h 40
Transport en autobus. Départ du centre à 9 h 45.
COÛT : Membre : 10 \$ / Non-membre : 20 \$

Vie associative – ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DATE : Jeudi 8 juin 2023, 17 h

Activité spéciale – PIQUE-NIQUE À L'ÎLE SAINT-QUENTIN

DATE : Vendredi 9 juin 2023, de 11 h à 15 h
Covoiturage. Départ du centre à 10 h 30.
COÛT : Gratuit

Activité spéciale – 40^e ANNIVERSAIRE DU CENTRE

DATE : Jeudi 13 juillet 2023

N'hésitez pas à nous contacter pour recevoir la programmation détaillée

Noter que le centre ne fera aucun remboursement, à moins d'annulation de sa part.

Inscription obligatoire pour toutes les activités • Limite de participantes • Modalités de paiement possibles

158, avenue Dalcourt Louiseville (Québec) J5V 1A5 • 819 228-8421 • Courriel: info@cdfheritage.org • Site Web : cdfheritage.org • Facebook



www.legyroscope.org
Facebook : @legyroscope
819 228-2858

Association pour les parents et les membres de l'entourage de la personne atteinte d'un trouble de santé mentale. (Trouble bipolaire, Trouble obsessionnel-compulsif (TOC), Trouble de personnalité limite (TPL), Schizophrénie, Dépression, Trouble majeur diagnostiqué ou non.)

Nos services :

- Activités d'information sur diverses problématiques ;
- Groupe d'entraide ;
- Services jeunesse ;
- Centre de documentation ;
- Intervention psychosociale ;
- Répit-dépannage ;
- Conférences et témoignages.

Un de vos proches souffre d'un problème de santé mentale? Nous pouvons vous aider.
Communiquez avec un membre de l'équipe au 819 228-2858.



**Saint Alexis
des Monts**

DIMANCHE 19 MARS

"Axé sur
la fête"

Au coeur du village, 31 rue St-Olivier

**Activité gratuite
13H00 à 16H30**

CABANE À SUCRE DES ÉLUS

DÉGUSTATION - TIRE SUR NEIGE - TOUR DE CALÈCHE - ANIMATION



Michel Bourassa
Maire



Nancy Johnson
Siège # 1



Lorraine L. Lambert
Siège # 2



Pierre Picotte
Siège # 3



Florence Vertefeuille
Siège # 4



Alexis Charbonneau
Siège # 5



Mélanie Lacoursière
Siège # 6

COORDONNÉES :

101, rue de l'Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts (QC) J0K 1V0
Téléphone : 819-265-2046 / Télécopieur : 819-265-2481
Courriel : info@saint-alexis-des-monts.ca
Site internet : www.saint-alexis-des-monts.ca

Votre conseil municipal

HORAIRE DES BUREAUX :

Lundi au jeudi : 8h30 à midi et de 13h00 à 16h30
Vendredi : 9h00 à midi et de 13h00 à 16h00